

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. **PAUL
GODET**, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

RÉDACTION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

Rédacteur en chef, **Eugène DE MIRECOURT.**

ADMINISTRATION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

LES TREMBLEURS

ET LES ALARMISTES

Voici un article remarquable déjà reproduit par plusieurs journaux et qui répond au sentiment général du pays. L'abondance des matières ne nous a pas permis de le donner plus tôt à nos lecteurs.

S'il faut en croire, dit le *Courrier de France*, les amis de M. le Président de la République, nous sommes des trembleurs et des alarmistes. Nous fermons systématiquement les yeux devant la grande prospérité que nous fait M. Thiers, et nous nous laissons trop aisément impressionner par les quelques nuages gris qui flottent encore à l'horizon.

L'Internationale n'est qu'un rêve enfanté par un cerveau malade, les communards se livrent aux travaux des champs, et la Prusse cherche, de concert avec M. Pouyer-Quertier, les moyens d'améliorer notre situation financière.

Ils ont réponse à tout et ne s'effrayent point des questions nettes.

Si on leur démontre que les esprits sont très-surexcités à Marseille, à Lyon, à Nîmes, à Montpellier, dans tout le Midi, ils se mettent à rire; tout est calme, paisible, et le gouvernement envoie des troupes, des batteries de mitrailleuses et des frégates cuirassées à Marseille, pour rassurer le commerce et distraire la population.

Si on leur prouve que les Prussiens fortifient Belfort et font de grands travaux à Nancy: « Tant mieux, vous répondent-ils, c'est de la besogne toute faite pour notre armée militaire. »

Eh bien, malgré les déclarations du gouvernement, en dépit des aimables railleries de quelques confrères bien pensants, nous persisterons à jeter le cri d'alarme.

A l'époque où nous sommes, l'excès de confiance dans les hommes et dans les choses est de tous les dangers qui nous assiègent celui qui nous cause les plus cruelles appréhensions.

Le pire ennemi de la patrie, est celui qui, pour ne point déplaire au maître, cherche à nous endormir dans une trompeuse sécurité.

A tous les degrés de la hiérarchie administrative, du sous-préfet au directeur, de l'employé au ministre, il y a une tendance générale à flatter à tout propos et souvent hors de propos le Président de la République.

Pour le louer, les journaux officieux trouvent des formules nouvelles, des comparaisons inconnues, et comme il est irrespectueux d'élever un doute sur la sagesse de ses vues, l'inaffabilité de ses moyens, on admire le présent, on sourit à l'avenir et on étouffe les bruits croissants de la tempête qui menace, sous une grande clameur d'enthousiasme.

On sait que les Prussiens s'installent dans les départements occupés; on sait que M. de Bismark travaille à préparer une intervention russo-prussienne, au cas où la démagogie française relèverait la tête. Mais M. Thiers affirme que jamais nos relations avec les puissances n'ont été plus cordiales, et l'on s'incline sans mot dire.

On sait que la tranquillité provisoire dont nous jouissons n'est garantie par aucune mesure décisive. On sait que rien n'a été fait pour parer à l'éventualité d'une vacance du pouvoir; mais M. Thiers déclare que sa santé est parfaite, qu'il serait peu convenable d'admettre qu'il puisse tomber malade, et chacun se résigne.

Nous ne nous joindrons pas à ce concert de courtisans; nous serons alarmistes tant qu'il y aura des sujets d'alarmes.

En 1848, on traitait aussi d'alarmistes, ceux qui prévoyaient la chute du trône, et conseillaient de sages réformes.

En 1870, nous avons été nous-mêmes traités d'alarmistes, parce que nous condamnions la guerre et émettions des doutes sur la conquête du Rhin.

Aujourd'hui, nous ne nous sentons pas rassurés par les déclarations du gouvernement, si formelles, si explicites qu'elles soient.

Nous nous souvenons trop bien, que le 18 mars, M. Thiers affirmait dans le *Journal officiel* que l'insurrection de Montmartre était une tentative ridicule et qui ne devait pas troubler les esprits sensés:

« Le gouvernement, disait-il, aurait pu reprendre ces canons, qui ne menacent que le commerce; il ne l'a pas voulu, mais dès demain... »

Le lendemain, le gouvernement était en fuite, et le comité central régnait à Paris.

Que l'Assemblée veille; qu'elle se préoccupe plus qu'elle ne le fait des intérêts qui lui sont confiés et qui, nous le répétons sans cesse, ne peuvent dépendre uniquement de la vie d'un homme.

M. Thiers, dit-on, ne veut pas que l'on avise? Mais le pays exige qu'on le rassure, et, entre les susceptibilités de M. Thiers et le repos du pays, on n'a pas le droit d'hésiter.

Le temps n'est plus aux rivalités de partis; il y a une besogne à faire qui nous intéresse tous au même titre, et pour laquelle tous les groupes conservateurs doivent se réunir, et, toute affaire cessante, se mettre immédiatement à l'œuvre: sortir du provisoire qui nous tue et assurer l'avenir.

Pendant que nous nous disputons, les Prussiens se préparent et l'Internationale s'organise.

Correspondance Politique.

16 février.

Un de nos confrères de la presse monar-

chique nous dit avec une amertume profonde: Décidément les jours de la lutte contre les Prussiens étaient moins lourds à porter que le calme sous lequel nous étouffons! L'âme française, insultée par d'effroyables revers, se raidissait contre l'impossible et nourrissait le secret espoir d'un coup victorieux. Chanzy, Faidherbe, Bourbaki pouvaient ressaisir la fortune; Paris, superbe dans son isolement, avait déjà déçu l'attente de l'ennemi; une seule bataille gagnée, l'Allemagne allait pleurer à son tour... Sans doute, c'était l'agonie; mais on se débattait: on vivait encore!

A l'heure présente, nous avons en moins les excitantes colères de la guerre; en plus, toutes les ruines de la défaite et la conscience que nous sommes impuissants à reconquérir l'ancien génie de la France.

La situation se réduit à ceci: d'un côté, un pouvoir exécutif équilibré sur le vide, une Assemblée honnête, dévouée à l'intérêt public, mais hésitante, et dont les premiers pas se sont écartés du droit absolu, sans lequel rien de stable ne se fonde ici-bas; de l'autre, un peuple sourd à Dieu et aveugle à ses propres dangers. Puis le tout dominé par deux spectres grandissants: le radicalisme, rivé à l'athéisme; le césarisme bâtard de la révolution, incapable d'éviter les conséquences de son origine.

Pensez-y, députés de la France, avant que les destins du pays ne vous échappent, et sachez vous inspirer des vertus supérieures!

Pensez-y, citoyens, pour qui l'autel de la patrie est encore debout!

Pensez-y, princes de la maison d'Orléans, et redoutez les accusations de l'histoire!

La crise approche. Je ne prétends pas qu'elle soit imminente. Mais elle n'est plus très-éloignée. Le temps d'expédier les lois de finance ou d'impôt, dont la discussion ne peut plus être retardée, dont le vote ne peut plus être ajourné sans de graves inconvénients, et on entrera en plein dans des débats orageux d'un caractère exclusivement politique.

Le désaccord entre le gouvernement et la commission du budget s'accroît de jour en jour davantage.

M. Thiers et M. Pouyer-Quertier reviennent avec acharnement sur l'impôt des matières premières et seraient tout disposés à braver sur ce sujet un nouvel échec devant l'Assemblée.

Le gouvernement fournirait là à M. Rouher une occasion de facile triomphe.

Au commencement de la séance d'hier, l'Assemblée nationale a refusé de prendre en considération une proposition de M. Amat, relative à l'établissement d'un impôt de 25 centimes par mille francs sur toute la for-

tune de la France; puis une vive discussion s'est engagée sur le projet de loi destiné à régler, au point de vue de l'indemnité, la situation des fonctionnaires nommés députés.

M. Merveilleux du Vignaux, rapporteur, a fait prévaloir le système de la commission, qui repousse le cumul, mais combine, dans une certaine mesure, l'indemnité du député avec le traitement du fonctionnaire. Si le chiffre du traitement surpasse le chiffre de l'indemnité, le député fonctionnaire ne touchera de son traitement que la somme qui excède le chiffre de l'indemnité; mais si cette indemnité que reçoit le représentant est supérieure à son traitement de fonctionnaire, il ne devra percevoir que l'indemnité et le traitement retournera au Trésor.

Le fameux programme, vous le devinez bien, est de plus en plus à l'ordre du jour. C'est un fait parlementaire bien grave que cette levée de boucliers des légitimistes libéraux. Elle excitera les esprits au dehors de l'Assemblée. Elle a déjà eu un résultat, c'est de faire naître dans la gauche l'idée d'une contre-charte ou d'une contre-manifestation. On y discute les bases d'une constitution républicaine modelée sur celle de l'an III, ou de 1795, qui avait établi un conseil des Cinq-Cents et un conseil des Anciens, tous deux électifs, et se renouvelant par tiers chaque année.

Vous voyez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Au lieu de prendre pour exemple dans l'histoire les constitutions de la France glorieuse et de la France chrétienne, on les demande à la France révolutionnaire et abâtardie.

L'esprit public, quoi qu'en dise M. Weiss, — un logicien de première force, qui ne s'égarait pas souvent, — l'esprit public chez nous est plein d'incohérence et s'éparpille en vingt directions opposées, où chacun s'obstine à chercher exclusivement l'intérêt de son ambition personnelle et de son égoïsme, sans comprendre que nous sommes perdus, si nous n'acceptons pas une direction unique, et si nous ne revenons pas à l'unité morale.

Etranger.

ROME. — Le roi nous a subitement quittés et s'en est allé donner un bal de Cour à Naples. Le monde officiel et les officieux nous avaient pourtant bien assuré que Sa Majesté resterait à Rome jusqu'après le Carnaval.

Cruelle déception!

A peine avait-il obtenu que M. Castagnola retirât sa démission qu'il s'est écrié joyeusement:

Meglio così, or', andiamo a Napoli ballare e divertirci.

Et aussitôt ordre fut donné par télégraphe au maître des cérémonies de Naples de tout préparer pour une fête dans le palais des Bourbons.

On y dansera le 12.

Le roi avait d'ailleurs essuyé plusieurs désagréments dans le courant de ces dernières semaines. Non-seulement les nouvelles de son fils cadet ne sont guère réjouissantes; non-seulement son propre ministère va de plus en plus *al fondo*, mais il a encore éprouvé toutes sortes de ces petits ennuis personnels dont on aime à se distraire.

Ainsi, l'autre jour, un bel attelage traversait au pas rapide de deux fougueux coursiers les rues les plus fréquentées de la ville. Soit imprudence du cocher, soit impuissance de contenir les nobles bêtes, l'attelage élégant accrocha et renversa une charrette, puis fit tomber une pauvre vieille femme, et de toutes parts s'élevèrent des clameurs. On courait après la voiture; les agents de police signifiaient au cocher d'arrêter, et, finalement, les efforts combinés des gardes municipaux et des gendarmes réussirent à *stopper*, dans la *via del Tritone*, l'élan du char impétueux.

Attroupement, on somme le cocher de donner son adresse, un store s'abaisse, et à la portière apparaît la figure courroucée du roi.

Tableau!

C'était la voiture de la comtesse de Miraflore. Il va sans dire que les gendarmes ont salué militairement et qu'il n'a plus été question d'amende; mais le fait n'en reste pas moins désagréable; il y a eu tant de témoins!

Autre ennui.

Avant-hier, le roi, cette fois dans sa propre voiture, parcourait le Corso. A je ne sais quel endroit, il ne put plus avancer; la rue était encombrée et le passage intercepté par des groupes nombreux de ses fidèles *buz-zurri*, uniquement attentifs à faire une ovation à Ricciotti Garibaldi qui daignait la recevoir du haut de son balcon.

Le héros de Dijon ne s'aperçut pas d'abord de l'arrivée du roi et prolongea ainsi, sans doute involontairement, la pénible situation de Sa Majesté. Lorsque, enfin, il vit la voiture royale, il se retira du balcon; la foule commença à se disperser et livra passage au roi, sans faire plus attention à lui qu'au premier Piémontais venu.

LONDRES. — Comme on devait s'y attendre, la question américaine occupe toute l'attention de l'Angleterre. La panique qui a envahi la Bourse dans ces derniers jours est attribuée avec raison aux dernières discussions de la Chambre des communes, ainsi qu'à l'attitude de la presse, qui, même dans les organes de l'opposition, parle généralement le langage du gouvernement. A Liverpool surtout, l'agitation est intense. La prospérité de ce port est presque due en entier au commerce avec les États-Unis.

Cependant la majorité espère. Les Américains et les négociants les plus en rapports avec l'Amérique repoussent toute idée de guerre.

Le *Daily-News* publie aujourd'hui la dépêche suivante reçue de son correspondant de Berlin:

« La panique monétaire causée par la question de l'*Alabama* commence à se calmer. L'opinion publique en Allemagne blâme sévèrement l'attitude prise par les États-Unis en réclamant une indemnité pour les dommages indirects. »

BERLIN, 12. — Après une lutte oratoire qui a duré trois jours, et dans laquelle le gou-

vernement et les partis de l'opposition ont déployé un égal acharnement, la comédie parlementaire a touché à son dénouement; la loi sur l'inspection des écoles a été votée à une majorité de 12 voix (!)

RAISONNONS SANS PASSION

ET RAISONNONS BIEN.

Le *Constitutionnel*, revenant sur la déclaration de M. de Chambord, a publié un article calme et élevé, où on reconnaît un vif désir d'être juste. Voici un extrait de cet article:

« C'est le *Journal des Débats* qui, parlant du dernier manifeste royal, a dit: « La monarchie de droit divin et la France de la révolution ne parlent pas la même langue... Le comte de Chambord a son dictionnaire et nous avons le nôtre: » Nous ne voulons point dire de mal de la langue et du dictionnaire dont se servent les écrivains des *Débats*; mais, si pur qu'il soit, leur français ne vaut point, selon nous, celui de M. le comte de Chambord. Sous le français de M. le comte de Chambord, il y a de nobles sentiments et des principes, ce qui est plus rare que la belle orthographe académique et, par le temps qui court, plus nécessaire. C'est un malheur de ne plus s'entendre avec un prince qui met la France au-dessus de tout, et qui, pour arriver au trône, ne se plie à aucune transaction, à aucun compromis, à aucune alliance irrégulière, qui ne pactise avec rien de ce qui est contraire au principe pur qu'il représente.

» Combien de gens, à l'heure qu'il est, dans le parti républicain et dans ses alentours, se prêtent à tout ce qu'on leur demande et à ce qu'on ne leur demande pas, s'exaltant avec les exaltés, se calmant avec les modérés, s'émancipant jusqu'à la rébellion, s'asservissant jusqu'au mandat impératif, oubliant ce qu'ils ont dit, écrit, haï, aimé! Combien de gens n'ont d'autres principes que ceux qui les peuvent porter au premier rang, ou se passent tout-à-fait de principes et vivent au jour le jour, touchant leur indemnité et se contentant du plaisir d'être quelque chose dans le petit coin où ils se sont poussés! Le représentant de la vieille royauté n'a rien de commun avec ces contemporains; il n'est évidemment pas de leur monde et ne demande pas à parler leur langue; mais il est là, debout et ferme, au milieu des rotations précipitées de ces derviches. Si, un jour, fatiguée de leur impuissance et de leur tapage, elle veut revenir à un régime stable, la France retrouvera cette monarchie dans l'état où elle était quand elle l'a perdue. »

La *Presse*, traitant à un autre point de vue les questions que soulève la déclaration royale, dit que l'on avait pu croire un instant que M. de Chambord finirait comme le dernier des Stuarts, puis elle ajoute:

« Il n'y a que deux droits qui subsistent au milieu de nos ruines; celui de la souveraineté monarchique, celui de la souveraineté nationale.

» Il s'est trouvé que le dernier des Stuarts n'était pas un cardinal d'York et que ce prince était un homme. M. le comte de Chambord résume en lui la foi de son principe et la noblesse de sa race. Disons-le franchement, la monarchie du droit héréditaire trouve dans sa loyauté, dans son inflexibilité, son unique ressource et sa dernière espérance. Tout ce qui reste de force monarchique dans le pays aboutit à lui et se concentre en lui.

» Si la France pouvait revenir à un siècle en arrière, et désavouer ce que la Révolution française a apporté de modifications pro-

fondes dans les mœurs et les lois, elle trouverait dans le représentant de la légitimité la plus haute expression de ses traditions et de sa grandeur morale.

» En dehors de cette grande monarchie, que serait la royauté de 1830? Elle a pu s'établir un jour par surprise; elle ne pourrait pas se relever. Elle ne représente qu'une prétention et un expédient. Née de l'influence de la bourgeoisie, elle en serait le plus grand péril, car elle la livrerait à toutes les revendications d'une démocratie jalouse, et qui désormais ne peut plus être domptée par la force.

» Les princes d'Orléans n'ont donc plus d'autonomie dynastique. Ils ont à choisir entre deux rôles: redevenir les premiers sujets d'Henri V, ou reconnaître le droit supérieur de la souveraineté nationale. Dans les deux cas, ils ne doivent plus être un parti. Logiquement, l'orléanisme a cessé d'exister; mais il y a des princes dont personne ne saurait, sans injustice, méconnaître les services, et qui sauront s'inspirer de leur patriotisme. Pour eux comme pour tous, il y a un devoir commun, celui de ne pas troubler le pays. C'est le meilleur moyen de le servir.

» Malheur à qui l'oublierait, quel qu'il soit! »

LETTRE

de

M^{re} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

La place nous manque pour donner à nos lecteurs cette lettre tout entière. En voici la conclusion.

Et nous, Messieurs, nous contenterons-nous de prêcher le patriotisme, et, à côté des sacrifices que notre parole provoquera, ne montrerons-nous pas aussi les nôtres? Non; pauvres et appauvris encore par la guerre, nous donnerons de notre pauvreté, et, s'il se peut même, de la pauvreté de nos églises. C'est une de nos traditions, messieurs, que dans les grandes calamités publiques les évêques et les prêtres n'ont jamais trouvé de dévouement au-dessus de leur amour pour leurs compatriotes malheureux.

Au temps des invasions barbares, saint Ambroise à Milan, saint Augustin à Carthage, saint Exupère dans les Gaules, Acacius en Orient, vendaient les vases sacrés pour racheter les captifs; saint Paulin de Nole se vendait lui-même. Beaux modèles! Grand souvenirs! Éternel honneur de l'Église, et notre éternel exemple!

Eh bien, Messieurs, les calamités des anciens temps sont revenues, la France a été mutilée, et il y a encore, sous nos yeux, de nos provinces captives, que l'ennemi en armes foule à ses pieds. Payons-en, nous aussi, la rançon; faisons nos sacrifices. Il y a une parole éternellement belle, qu'il faut nous redire à nous-même: « A défaut de » croix d'or, nous prendrons des croix de » bois; c'est une croix de bois qui a sauvé » le monde! »

J'autorise, pour ma part, tous les dons que vos fabriques auraient l'inspiration magnanime de consentir. Je sais bien que le dépouillement de nos églises serait peu pour combler le gouffre. Ce serait tout, comme témoignage à la France.

Au moment où les entrailles du pays s'émeuvent, où de grandes inspirations de patriotisme saisissent les cœurs, si nous faisons cela, si nous prenons noblement notre part des dépouillements que nous prêchons, si nous donnons de notre modeste superflu et de celui de nos églises, si ceux qui ont deux couverts d'argent, en échangeant un pour

un couvert de fer, si ceux qui ont deux calices en donnent un, si les vases même du temple sont apportés pour la rançon de la patrie, notre parole et nos exemples courront, Messieurs, comme une flamme embrasant partout des âmes. Et on verra que notre cœur bat avec le cœur de la France, et que, malgré les malentendus et les erreurs, entre la patrie et nous c'est à jamais.

Je voudrais, Messieurs, que, dans ce grand élan, le diocèse d'Orléans ne demeurât pas en arrière. Je connais les cœurs à qui je m'adresse. Orléans, d'ailleurs, n'a qu'à se souvenir de son histoire; ce que je lui demande, il l'a fait déjà. Quand les Anglais nous assiégeaient, les femmes orléanaises ont donné leurs ornements et leurs pierreries, les prêtres leurs calices; nos vieilles chroniques le rapportent: on a fondu pour la défense les bijoux des femmes et les vases sacrés des prêtres. C'est ce sacrifice qui a donné à Jeanne d'Arc le temps d'arriver.

Il serait superflu, Messieurs, d'ajouter plus de paroles.

Cependant, il y a une objection qui se fait et à laquelle je ne puis pas ne pas répondre. On dit: Si ce grand mouvement échoue, ce sera ridicule; c'est assez d'être malheureux.

Et si se pourrait que cette triste réflexion ne vint rassurer les égoïstes, et, pour tout dire, qu'une si belle œuvre ne fût mieux comprise des pauvres que des riches, des gens simples que des grands politiques, qu'elle ait plus d'écho dans les ateliers que dans les salons! Ridicule, dites-vous? Quand nous n'aurions réuni que cent millions, dans un pays dont l'Empire a pris la vertu et dont la Prusse a pris la richesse, non, ce ne serait pas ridicule. Une femme qui donne son anneau n'est pas ridicule. Un ouvrier qui abandonne sa journée n'est pas ridicule. Un prêtre qui vend son calice n'est pas ridicule. Un riche qui sacrifie son bien n'est pas ridicule. Il n'y a de ridicule et de coupable que les prétextes et les refus de l'égoïsme, et, pour moi, je suis prêt à affronter le ridicule et à parcourir, s'il le faut, les rues et les chemins de mon diocèse en frappant à toutes les portes et en disant: *Pour la patrie, s'il vous plaît!*

Messieurs, c'est ici une de ces grandes occasions où il faut montrer l'alliance du sentiment patriotique avec la foi chrétienne. Je voudrais voir tous les chrétiens surtout prendre une grande place et s'enrôler en masse dans ce que j'ai appelé *les Légions du Sacrifice*. Nous n'avons pas seulement notre dette à payer; nous avons à relever notre honneur français, et cela sans verser le sang. L'impôt paiera la dette, mais le sacrifice volontaire peut la diminuer notablement et couvrir d'honneur notre pays humilié. Nos vainqueurs, après nous avoir ruinés, ont été surpris de ce qui restait d'argent à la France; montrons-leur aujourd'hui ce qui lui reste de vertu.

FELIX, évêque d'Orléans.

Versailles, 10 février 1872.

LA FRANCE DE VOLTAIRE.

VII

Ici le *Phare de la Loire* et le *Courrier de Saumur* vont en apprendre de belles.

Nous leur avons montré Voltaire impie, Voltaire libertin, Voltaire négrier; il leur reste à connaître Voltaire mouchard.

Oh! ne vous récriez pas, citoyens!

C'est lui-même qui va vous édifier sur ce charmant détail de son histoire. *Habemus confitentem reum.*

A cette époque, il existait entre Louis XV

et Frédéric certains malentendus assez graves. La question, embrouillée par la diplomatie, faisait craindre une déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

Une nièce de Voltaire, M^{me} Denis, fort intrigante et peu scrupuleuse sur le choix des moyens, se mit en tête de réconcilier son oncle avec la cour de Versailles. En conséquence, elle se ménagea des relations au château d'Étioles, chez la Pompadour, et, à la fin de cette intrigue féminine, quelques avances directes furent faites au philosophe.

Il chargea sa nièce de lui acheter un hôtel à Paris, et ne tarda pas à repasser la frontière, alléché par des espérances qu'il avait caressées trop longtemps sans résultat, pour ne pas saisir avec empressement l'occasion de les changer en réalité.

Cet ennemi des rois et des trônes passa toute une saison chez la favorite, célébrant ses bienfaits, exaltant ses grâces, alignant des rimes pompeuses à la gloire du héros de Fontenoy, flagornant en un mot sur tous les rythmes la Pompadour et Louis XV, pour lequel il composait une foule de quatrains dans le goût de celui-ci :

Il sut aimer, il sut combattre ;
Il envoya en ce beau séjour
Un brevet digne d'Henri Quatre,
Signé : Louis, Mars et l'Amour.

Bref, on finit par lui promettre le fauteuil académique, le titre d'historiographe de France et une charge de gentilhomme ordinaire de la Chambre, s'il voulait retourner en Prusse étudier les plans de Frédéric et en dresser un rapport fidèle.

On ne pouvait pas lui proposer plus nettement de remplir l'office d'espion.

M. de Voltaire accepta pour donner aux races futures un témoignage éclatant de son sens moral et de sa délicatesse d'âme.

« La favorite imagina, dit-il, de m'envoyer comme secrétaire chez ce monarque pour sonder ses intentions. Il fallait un prétexte : je pris celui de ma querelle avec l'évêque de Mirepoix. On approuva l'expédient, et j'écrivis à Frédéric que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage (1). »

Il est difficile de pousser plus loin le cynisme de l'aveu.

Voilà bien le personnage qui écrivait dans une autre occasion : « Mets de l'argent dans ta poche, et moque toi du reste ! » Sa vie tout entière a été la mise en pratique fidèle de cette noble maxime.

Retournant donc en Prusse, il accepte à la cour de Frédéric une place de chambellan, plus une pension de vingt mille livres, recevant ainsi des deux mains et des deux côtés avec une satisfaction qu'il ne dissimulait pas, jouant son hôte royal, et, — pour me servir d'une expression vulgaire, mais expressive, — lui tirant les vers du nez au profit de Louis XV et de la Pompadour.

Malheureusement ce commerce, aussi lucratif que peu honorable, ne dura pas.

Soit que Frédéric eût vent de l'espionnage, soit que les querelles incessantes de Voltaire avec Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, fatiguassent le prince, il finit par boudier son chambellan de la façon la plus sérieuse et par le traiter comme un homme à gages.

Un beau jour Voltaire s'indigne et prend la fuite avec M^{me} Denis, qui l'avait accompagné en Prusse.

Aussitôt on lance à leur poursuite les gardes du roi. L'oncle et la nièce, arrêtés à

Francfort, sont retenus captifs pendant douze jours, jusqu'à ce que Voltaire eût rendu le manuscrit d'un poème, que le roi lui avait confié pour y faire des corrections.

Élevé en soldat, Frédéric écrivait très-mal en prose comme en vers, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir toute sa vie des prétentions à la littérature.

Voltaire espérait publier ce poème royal, au grand divertissement des Parisiens.

Cette tentative d'abus de confiance valut au triste chambellan une bastonnade en règle, véritable bastonnade prussienne, la troisième et la plus solide qu'il eût reçue de sa vie.

Jamais homme ne fut plus rossé que cet illustre philosophe.

Toutes ces aventures ridicules, ébruitées avec soin par ses bons amis de Berlin, ne l'engageaient pas à revenir à Paris. Il acheta le château de Ferney, situé à quelques lieues de Genève, sur terre française.

Là fut sa dernière et sa plus célèbre résidence.

Vingt années durant, il y entretint une correspondance suivie avec les Encyclopédistes, et leur envoya mille élucubrations diaboliques, terminées toutes par ce mot d'ordre du sacrilège en délire :

« Écrasons l'INFAME. »

L'infame, c'était la religion du Christ.

A Ferney, Voltaire écrivit coup sur coup : le *Précis de l'Ecclésiaste*, — celui du *Cantique des Cantiques*, — *Dieu et les hommes*, — la *Voix du peuple et du sage*, — les *Sentiments de Jean Meslier*, — la *Religion naturelle*, — *Candide*, — *l'Homme aux quarante écus*, et nombre de livres orduriers ou de libelles blasphématoires, condamnés en France, aussitôt après leur apparition, et brûlés en place de Grève.

Louis XV, peu satisfait de l'habileté diplomatique de son agent mystérieux, l'accablait de nouveaux dédains.

Arouet crut se venger en publiant des ouvrages de plus en plus exécrables. Il dressa des autels à la débauche et au matérialisme, essayant de briser tous les liens qui attachent l'homme à la vertu, flattant les cœurs pervers, développant les instincts ignobles, poussant à la satisfaction exclusive des sens, écrivant le code complet de la luxure, cherchant à anéantir toutes les lois divines et humaines, entassant, par une odieuse compilation, des erreurs cent fois réfutées et anéanties dans le cours des siècles, les reproduisant sans se lasser, toujours et toujours, avec une persévérance infernale, pour infecter plus sûrement les masses, pour empoisonner la France et l'Europe, certain qu'il était que ses misérables lecteurs n'auraient pas recours à la réfutation, sûr que pas un ne prendrait le flambeau pour éclairer ce chaos d'impostures.

On peut dire de Voltaire qu'il fut l'Arlequin du sarcasme et du blasphème.

Il s'appliqua constamment et sans cesse à présenter sous toutes les couleurs et sous toutes les formes les mêmes turlupinades indignes, les mêmes plaisanteries sacrilèges ; il les répétait sur tous les tons à la foule stupide, les façonnait à toutes les intelligences, les adaptait à tous les goûts, afin de mieux plonger le peuple dans un abîme d'immoralité, de contradictions, d'inconséquences et de mensonges.

Et tous les sots corrompus, tous les imbéciles du globe absorbent, depuis un siècle et demi, cette pâture monstrueuse ; ils se vautrent dans cette fange, en invoquant l'indépendance de la pensée.

Et le *Phare de la Loire* nous présente le vieux scélérat de Ferney comme l'honneur

d'une nation que ses œuvres ont voulu gâter et gangréner jusqu'à la moelle !

Il ose dire, il ose écrire, il ose imprimer ces mots : « La France de Voltaire ! » locution absurde, phrase insolente, que je repousse au nom de tout Français qui se respecte, et au nom même de ma patrie, dont l'impur philosophe a causé la dégradation et les malheurs.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

AVIS.

Les souscripteurs aux **CENT QUARANTE VOLUMES** de la galerie contemporaine de M. Eugène de Mirecourt ont droit, comme **PRIME**, à un abonnement d'une année à l'**ECHO DE L'OUEST**, — et réciproquement tout abonné d'un an à notre journal, comme tout ancien abonné d'un an à l'**ECHO SAUMUROIS**, peut réclamer pour une somme de **QUARANTE FRANCS**, au lieu de **SOIXANTE-DIX FRANCS**, la collection toute entière des **140 volumes expédiés franco**. — M. Eugène de Mirecourt a renoncé à ses droits d'auteur pour rendre possibles les conditions de cette prime. (Voir aux annonces.)

Le Père Gratry vient de mourir saintement, après s'être réconcilié avec Dieu et avec l'Église. L'enterrement a eu lieu avant-hier au cimetière Montparnasse. A midi, le corps, déposé dans un petit caveau, à gauche de la chapelle souterraine, tout au bas des marches, a été enlevé. Le cercueil noir a été recouvert au dernier moment d'une grande draperie de deuil cachée en partie par la robe violette et le bonnet de velours du professeur de théologie.

Le clergé s'est rendu processionnellement dans les caveaux ; un massier de la faculté de théologie, vêtu de la robe noire et du bonnet carré, tenant à la main le bâton d'ivoire au globe d'argent surmonté de la croix, précédait la procession. L'église était tendue de noir.

Chronique Locale.

17 février.

Demain, premier dimanche de carême, M^{gr} l'évêque d'Angers célébrera la messe à huit heures, dans l'église Saint-Joseph, à l'occasion d'une réunion générale des membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Sa Grandeur prononcera une allocution.

L'ordre d'exercer des poursuites contre le *Phare de la Loire*, pour offenses à l'Assemblée nationale, conformément à la décision de la Chambre, est arrivé à Nantes.

On sait que trois articles sont incriminés : l'un de M. Frédéric Auterive, l'autre de M. Charles Lemonnier, le troisième d'un correspondant anonyme.

L'affaire viendra aux assises de la Loire-Inférieure qui s'ouvriront le 42 mars prochain.

Sous prétexte de concourir à la délivrance du territoire, M. Louis Blanc donnait, ces jours-ci, à Nantes une conférence dont le produit était destiné à la souscription. Il a débité, selon son habitude, un discours brillant et empoisonné, œuvre d'un socialiste déguisé en rhéteur. Il paraît, du reste, que le succès a été des plus médiocres. Nous lisons à ce propos dans la *Gazette de l'Ouest* :

« Son discours a été un fiasco complet. M. Louis Blanc ne sait pas qu'en province on aime à en avoir pour son argent ; et puis (chose étrange chez un homme aussi expérimenté), il avait oublié le mot de la fin. En sorte qu'en le voyant tourner le dos au public au bout de trois quarts d'heure, chacun s'est demandé s'il y avait un second acte, et à la sortie on entendait répéter : « Nous sommes volés ! »

La réorganisation de l'École de cavalerie est décidée. Le soin de ce travail a été confié au général Tortonne, qui arrive parmi nous dans deux ou trois jours, et se mettra à l'œuvre avec toute l'activité qu'on lui connaît.

Le choix de M. Tortonne est d'un bon augure pour notre établissement militaire. Ancien élève de Saumur, M. Tortonne revient avec les vieilles traditions, et saura rendre à notre École toute son ancienne splendeur.

On annonce le retour des officiers-élèves qui seraient casernés comme autrefois.

L'école des brigadiers-élèves serait très-nombreuse, et, d'après les projets, deviendrait la pépinière des instructeurs dans l'armée de réserve.

Le 13 février, on a trouvé dans un fossé, sur le bord de la route de la Salle à Gonnord, le cadavre du sieur Mathurin Martin, âgé de 68 ans.

Le sieur Martin avait succombé à une congestion pulmonaire.

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

16 février, 8 h. 45, soir.

Une interpellation devait avoir lieu hier, au sujet de brochures bonapartistes répandues dans les Charentes ; nos prévisions ne se sont pas réalisées, parce que le ministre de l'intérieur n'assistait pas à la séance, mais cette interpellation viendra aujourd'hui.

Une correspondance adressée de Versailles au *Journal des Débats* fait pressentir que le centre droit n'adhérera pas au manifeste de la droite. Il rédigera probablement un programme distinct, mais corrélatif.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 31 janvier 1872.

MARIAGES.

3, François Hellemuth, retraité, et Marie-Jeanne Barraton, journalière, tous deux de Saumur ;

6, Louis Lambleu, bijoutier, et Jeanne-Marie-Marguerite, Caunes, sans profession, tous deux de Saumur ;

8, Eugène-Louis Jourdain, employé de chemin de fer, et Florentine Meslé, couturière, tous deux de Saumur ;

Alexandre-Martin Leydier, employé de commerce, et Henriette Horeb, domestique, tous deux de Saumur ;

Georges-Joseph Girard, manufacturier, de Neuville-sur-Loire (Nièvre), et Marie-Amélie-Aéline Guéry, sans profession, de Saumur ;

Auguste Moutin, jardinier, et Joséphine Dauzon, couturière, tous deux de Saumur ;

11, Jean-Baptiste Bisson, maréchal-ferrant, et Catherine About, couturière, tous deux de Saumur ;

16, Pierre-Louis-Auguste Dathieul, champagniseur, de Ménil-Thomas (Eure-et-Loir), et Aglaé-Marie Hubert, domestique, de Saumur ;

Narcisse Martin, jardinier, St-Hilaire-St-Florent, et Marie Moutin, couturière, de Saumur ;

27, Henry Carroux et Louise Peltier, journaliers, de Saumur ;

29, Prosper-Philippe Pellouin, cordonnier, et Jeanne Roux, journalière, tous deux de Saumur ;

Maurice-Jules Berthault, juge de paix, de Bourgueil, et Camille-Léontine Frogier, sans profession, de Saumur ;

Alexis-Auguste Augé, notaire à Cholet, et Marie-Adrienne Millocheau, sans profession, de Saumur.

(1) Notes pour servir à l'histoire de ma vie, — pages 37 et 38.

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — PRIX : 70 FRANCS.

Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

PREMIÈRE SÉRIE.		DEUXIÈME SÉRIE.		TROISIÈME SÉRIE.	
1 Jules Favre.	30 Lamennais.	51 Pie IX.	59 Scribe.	88 Emile Deschamps.	115 Anaïs Ségalas.
2 Victor Hugo.	31 Charles Monselet.	52 Louis Veillot.	60 Ricord.	89 Arsène Houssaye.	114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt.
3 Berryer.	32 Ponsard.	53 Mérimée.	61 Thiers.	90 Pierre Dupont.	115 Julia Grisi. — Clémence Robert.
4 Le Père Félix.	33 Augustine et Madeleine Brohan.	54 George Sand.	62 Raspail.	91 Champfleury. — Courbet.	116 Berlioz.
5 Balzac.	34 Cavour.	55 Henri Monnier.	63 Rochefort.	92 Emile Augier. — Théodore Barrière. — Anicet Bourgeois.	117 Mac-Mahon.
6 Châteaubriand.	35 L'Impératrice Eugénie.	56 Félicien David.	64 Edmond About. — Carnot. — Changarnier.	93 Paul de Cassagnac.	118 Guillaume I ^{er} .
7 Odilon Barot.	36 Bismarck.	57 Alfred de Musset.	65 Villemain.	94 Emile Ollivier.	119 Paul Delaroche. — Decamps.
8 Villemessant.	37 Ingres.	58 Pierre Leroux.	66 Beauvallet.	95 M ^{er} Mermillod.	120 Henri Heine.
9 Dumas père.	38 Alphonse Karr.		67 Michelet.	96 Cavaignac.	121 Eugène Sue.
10 Le Bibliophile Jacob.	39 Mazzini.		68 Dupin.	97 Proudhon.	122 Gérard le tueur de Lions.
11 Auber. — Offenbach.	40 Canrobert.		69 François Arago.	98 Antonelli. — M ^{er} Darboy.	123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.
12 Rosa Bonheur.	41 Armand Marrast.		70 Gustave Planche.	99 Salvandy.	124 Nogent S'-Laurens.
13 Emile de Girardin.	42 Armand Marrast.		71 Montalembert.	100 Alfred de Vigny.	125 Considérant. — Flocon.
14 M ^{er} Dupanloup.	43 Havin.		72 Falloux.		126 Philarrète Chasles.
15 Rose Chéri. — Bouffé.	44 Méry.		73 Dumais fils.		127 Samson. — Got (de la Comédie Française.)
16 Timothée Trimm.	45 Victor Cousin.		74 Déjazet.		128 Grassol.
17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.	46 M ^{er} Arnould Plessy.		75 Rachel.		129 Louis Jourdan. — Bocage.
18 Gavarni.	47 Élie Berthet. — Etienne Arago.		76 Le Père Hyacinthe.		130 Octave Féré. — Lachambeaudie.
19 Théophile Gautier.	48 Arnal. — Adolphe Adam.		77 Clairville. — Eugène Labiche.		131 Meyerbeer. — Halévy.
20 Crémieux.	49 Corminin.		78 Frédérick Lemaître.		132 Taxile Delord. — Fiorentino. — Hipp. Castille.
21 Garibaldi.	50 Mélingue.		79 Ledru-Rollin.		133 Paul Féval. — Villiamé.
22 Sainte-Beuve.			80 Blanqui.		134 Francis Wey.
23 Paul de Kock.			81 Louise Colet.		135 Le docteur Véron.
24 Jules Janin.			82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabet.		136 Le comte de Chambord.
25 Barbès.			83 Le baron Taylor.		137 Gambetta. — Trochu.
26 Lacordaire.			84 Saint-Marc Girardin.		138 Renan. — L'abbé Châtel.
27 Guizot.			85 Napoléon III.		139 Lamoricière.
28 Lamartine.			86 Le prince Napoléon. — Causidière.		140 Les princes d'Orléans.
29 Béranger.			87 Mirès.		

LE XIX^e SIÈCLE

Directeur Rédacteur en chef : Gustave CHADEUIL

Le XIX^e Siècle est le plus complet de tous les journaux de Paris. Sa politique, essentiellement nationale, sans attache et sans parti pris, ne s'occupe exclusivement que des véritables intérêts du pays. Il publie chaque jour : un Compte-rendu de la Chambre, un Courrier parlementaire, des Echos et des Informations de tous genres.

La Chronique quotidienne est rédigée par MM. FRANCISQUE SARCEY, JULES NORIAC, ALFRED ASSOLANT et CHARLES YRIARTE.

La Politique et les Questions sociales sont traitées par MM. E. SCHNERB, X..., LÉON GUILLET, TABOUELLE, DE FONTPERTUIS, A. HUSSON, E. BAUER.

MM. PAUL LAFARGUE, CH. DE LA ROUNAT, WILFRID CHAUVIN, MARQUIS DE VILLEMER, HIP. LUCAS et LÉON GATAYES, rédigent les articles de Variétés, de Science et d'Art.

Le tableau de la Bourse est suivi d'un Bulletin qui indique et prévoit le mouvement des valeurs.

Les abonnés nouveaux auront droit aux numéros déjà parus de l'HOMME DU GAZ, par Paul Féval, roman en cours de publication.

PRIX : Départements, 62 fr. pour un an, 32 fr. pour six mois, 16 fr. pour trois mois,

Bureaux, à Paris, 2, rue Drouot.

PARIS-JOURNAL

2, RUE FAVART, 2

ne coûte, pour Paris et les Départements, que

40 FR.

tandis que les journaux semblables coûtent

64 FR.

Il offre à ceux de ses lecteurs qui voudraient dépenser cette même somme de 64 francs :

1^{re} PRIME pour 13 francs franco au lieu de 26

FROU-FROU, gazette hebdomadaire splendidement illustrée par Morin, Hadol, Sahid, Lemot, Sevin.

2^e PRIME pour 7 francs au lieu de 15

LE MUSÉE DES FAMILLES, la plus ancienne et la plus renommée des publications pittoresques : pour 7 francs l'année courante et un volume, au choix du souscripteur, à prendre dans la collection. Ce volume ne pouvant se fractionner, les abonnés de trois mois devront ajouter 1 fr. 50, et ceux de six mois 1 franc au prix de leur abonnement.

3^e PRIME pour 5 francs au lieu de 7 fr. 20

LES MODES VRAIES, véritable moniteur de la toilette, destiné aux femmes de goût et d'élégance honnête, et donnant les patrons et les dessins nécessaires aux travaux de famille.

Contre l'envoi d'un franc en timbres-poste on recevra Paris-Journal pendant huit jours.

LE SEUL CUNDURANGO-GAULT importé de l'Équateur, sous la garantie du gouvernement et par l'entremise des consuls. Le seul employé dans les hôpitaux contre les Vices du Sang. Le seul vin de Malaga au Cundurango-Gault employé contre l'Anémie, les Fleurs Blanches, la phtisie, etc., se trouve à la pharmacie Meyerbeer, 5, rue Meyerbeer, Paris. Les médicaments à base de Cundurango-Gault se vendent en France, exclusivement sur ordonnance de médecin. Correspondance avec les Médecins. (72)

Suivant acte reçu par M^e Jules-Alain Méhouas, notaire à Saumur, le premier février mil huit cent soixante-douze, portant cette mention : enregistré à Saumur le huit février mil huit cent soixante-douze, folio 95, recto cases 8 et suivantes,

M. Théodore-Adolphe-Georges Bouguereau, négociant demeurant à Varrains près Saumur ;

Et M. Alphonse-Jean-Gabriel-Joseph Grellet du Peirat, propriétaire demeurant ville de La Rochelle ;

Ont formé une société en commandite, dont M. Bouguereau est le gérant, pour la fabrication, la vente et l'expédition des vins mousseux, façon de champagne.

La raison et la signature sont G. Bouguereau et C^{ie} ;

M. Bouguereau a seul la gestion et la signature de la société ; il ne peut, bien entendu, faire usage de cette signature que pour les affaires sociales ;

Le siège de la société est à Varrains près Saumur ;

La durée de la société est fixée à quinze années à compter du premier février mil huit cent soixante-douze. Le capital social est fixé à 95,000 f.

Il se compose uniquement de l'apport de M. Grellet du Peirat s'élevant à 95,000 fr. Une expédition dudit acte de société a été déposée, le seize février mil huit cent soixante-douze, à chacun des greffes du tribunal de commerce de Saumur, et de la justice de paix du canton de Saumur sud.

Pour extrait :
Signé : MÉHOUS.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE PETITE PROPRIÉTÉ à Dampierre,

Bordant la grande route de Saumur à Limoges, comprenant maison de maître, cave, pressoir, deux jardins, un clos de vigne rouge de 86 ares, et vigne blanche de 15 ares.

S'adresser, à Dampierre, à M. et M^{er} THOURAULT PEPIN, et, à Saumur, à M. LANGE, bijoutier, ou à M^e CLOUARD, notaire. (94)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur (Maine-et-Loire).

A VENDRE PAR ADJUDICATION.

Le dimanche 17 mars 1872, à midi précis, au bourg de Varrains,

M^e MÉHOUS procédera à la vente amiable,

Aux enchères publiques,

D'UNE MAISON

Située au bourg de Varrains,

Consistant en quatre chambres basses et un corridor au rez-de-chaussée, deux chambres au premier, grenier au-dessus du tout ; petite cour, jardin à la suite.

Un pavillon, composé d'une chambre basse, un corridor, une chambre haute et mansarde, caves sous le jardin.

Entrée en jouissance 24 juin 1872. Le paiement aura lieu après les formalités de transcription.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, dépositaire des titres de la propriété. (91)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

DE VINS ET DE MOBILIER

Par suite de saisie.

Le dimanche 18 février 1872, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Blaise Vergne, négociant en vins à Dampierre près Saumur, à la vente publique aux enchères d'une quantité de vins et mobilier, saisis sur ledit sieur Vergne, suivant procès-verbal de M^e Laporte, huissier à Saumur.

Il sera vendu :

Environ 5,000 bouteilles de bon vin blanc, cinq tonnes de vin rouge, vin blanc et rouge en cercles, bouteilles, fûts et tonnes vides, chantiers, etc., etc.

Mobilier : commodes, buffet, chaises, tables, draps, serviettes, nappes, effets à usage d'homme, batterie de cuisine et quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE JEAN-BAPTISTE ROY.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean-Baptiste Roy, marchand, demeurant à Vihiers, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mardi 27 février courant, à midi.

Le greffier du Tribunal,
(95) CH. PITON.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

M. NORMANDINE, rue St-Jean, désire trouver un jeune homme voulant commencer la pharmacie.

Saumur, imp. de P. GODET.